



**AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CAPLAN**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, François Bouchard, directeur générale et greffier-trésorier de la susdite municipalité.

Conformément aux articles 152 à 157 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Caplan tiendra une séance extraordinaire le 18 décembre 2023 à 19h30, à la salle multifonctionnelle sis/sise au 2, boulevard Perron Est.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement :

- Le dépôt du plan triennal d'immobilisation 2024-2026 ;

Donné à Caplan, ce 14 décembre 2023

François Bouchard
François Bouchard
Directeur général et greffier-trésorier